



**REGLEMENT SPORTIF DU CDBHS**  
**Compétitions individuelles**  
**Saison 2025/2026**  
**V1**

## **Table des matières :**

ARTICLE 1 : préambule

ARTICLE 2 : modes de jeux concernés (compétitions sur table 2.80m)

ARTICLE 3 : ayants droits à la participation des compétitions du CDBHS

ARTICLE 4 : déroulement du championnat départemental

ARTICLE 5 : le mode de fonctionnement des tournois

ARTICLE 6 : formule des tournois

ARTICLE 7 : la finale

ARTICLE 8 : distances et catégories

ARTICLE 9 : arbitrage

## **ARTICLE 1 : préambule**

Le présent document a pour objectif de décrire l'organisation des compétitions sportives individuelles de billard carambole pour la nouvelle saison 2026-2026 (du 1/09/25 au 15/07/26) au sein du département des Hauts de Seine organisées par le CDBHS.

Il annule et remplace celui de la saison précédente et comporte plusieurs différences avec celui de la saison écoulée.

Comme pour l'exercice précédent, le CDBHS a décidé de conserver le principe de 3 tournois avant chaque finale.

Autre décision actée en assemblée générale : les clubs où se dérouleront les finales départementales seront en priorité ceux du joueur arrivant en tête à l'issue du T3.

Les compétitions et les formules sportives associées sont en partie régies par les dispositions particulières du présent règlement mais également par l'ensemble des dispositions du Code Sportif fédéral accessible à l'adresse suivante :

<https://www.ffbillard.com/ext/telechargement.php?id=30596>

En particulier les participants devront respecter scrupuleusement les règles communes à toutes les compétitions édictées à

- l'article II (Règles de jeu : règles communes)
- l'article III (Classification, dispositions communes)
- l'article VI,
  - chapitre 1, articles de 01 à 08 de ce règlement fédéral (arbitrage, tenue sportive, lutte contre l'abus d'alcool etc...)
  - chapitre 2 : formules sportives

Tout joueur engagé dans un tournoi du CDBHS adhère de plein gré et sans réserve au présent règlement qui sera diffusé sur le site du CDBHS (<https://cdbhs.net>) et aux différents clubs.

## **ARTICLE 2 : modes de jeux concernés (compétitions sur table 2.80m)**

Les modes de jeux ainsi que les différentes classifications sont les suivants :

- Partie libre : N3-R1-R2-R3-R4
- Partie à la bande : N3-R1-R2
- Partie au cadre : N3-R1
- Partie aux 3 bandes : N3-R1-R2

### **ARTICLE 3 : ayants droits à la participation des compétitions du CDBHS**

Tout joueur, "classifié" ou non, à jour de sa licence FFB (ne faisant pas objet d'une suspension départementale, régionale ou fédérale) pourra prétendre à une participation à la compétition suivant la description de l'article 7.1.03 du règlement fédéral.

### **ARTICLE 4 : déroulement du championnat départemental**

Comme indiqué en préambule, il y aura 3 tournois préalables à la finale du département. A l'issue des finales les vainqueurs accèdent aux finales de ligues.

### **ARTICLE 5 : le mode de fonctionnement des tournois**

Comme indiqué à l'article 4, 3 tournois seront organisés durant la saison pour une accession à la finale. Il devra y avoir au moins 4 joueurs inscrits pour qu'un mode de jeu fasse l'objet d'une compétition dans la saison (Tournois et finale).

Les 3 tournois seront organisés le samedi sur une demi-journée soit le matin à partir de 09H00, soit l'après-midi à partir de 13H30 selon le club organisateur et comportera au minimum 2 matchs par participant.

***A l'issue du T1 et du T2 la classification des joueurs non classés en début de saison sera établie pour la suite des compétitions (passage à la catégorie supérieure ou non selon les moyennes réalisées).***

(Voir l'Article III du règlement fédéral pour la méthode de classification ainsi que le site de Gestion Sportive Carambole de la FFB).

Les points et scores de ses adversaires lors de son premier T1 eux seront conservés tel quel.

En fonction du nombre de joueurs inscrits dans chaque mode de jeu, des poules seront constituées; ces poules seront de 2, 3 ou 4 joueurs.

## **ARTICLE 6 : formule des tournois**

Le contenu des tournois va dépendre, pour chaque mode de jeu, du nombre de joueurs engagés.

Dans le tableau ci-dessous est décrit de façon précise comment va se dérouler un tournoi en fonction du nombre de joueurs engagés.

<b>Nombre de joueurs</b>	<b>Poules</b>	<b>Rencontres</b>	<b>Nbr de matches/ Joueur</b>
4	2 poules de 2	Les 2 joueurs de chaque poule se rencontrent 2 fois.	2
5	1 poule de 3 et une poule de 2	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs. Les 2 joueurs de la poule 2 se rencontrent 2 fois.	2
6	2 poules de 3	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs.	2
7	2 poules de 2 1 poule de 3	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs. Les 2 joueurs de la poule 2 se rencontrent 2 fois.	2
8	2 poules de 3 1 poule de 2	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs. Les 2 joueurs de la poule 2 se rencontrent 2 fois.	2
9	3 poules de 3	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs.	2
10	2 poules de 3 2 poules de 2	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs. Les 2 joueurs de la poule 2 se rencontrent 2 fois.	2
11	1 poule de 2 3 poules de 3	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs. Les 2 joueurs de la poule 2 se rencontrent 2 fois.	2
12	4 poules de 3	Chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs.	2

La constitution des poules sera établie sur la base du principe du serpent (article 6.2.06 du règlement fédéral).

Un classement est établi à la fin de chaque tournoi, pour établir les poules du tournoi suivant, en comptant le nombre de points sur la base suivante :

- Match gagné = 2 points
- Match nul = 1 point

- Match perdu = 0

En cas d'égalité est prise en compte :

- la meilleure moyenne générale

En cas de nouvelle égalité est prise en compte :

- la meilleure série

Et en cas de nouvelle égalité les ex aequo se départagent grâce au principe de "mort subite" sur le point de départ.

## **ARTICLE 7 : la finale**

La finale de chaque mode de jeu se tiendra à l'issue du troisième tournoi.

Pour désigner les finalistes, les points de matchs des 3 tournois seront additionnés puis la moyenne globale (points réalisés durant les matches divisés par le nombre de reprises) sera établie.

Elle comportera 6 joueurs s'il y a 9 joueurs ou plus dans les tournois durant la saison et à 4 joueurs si moins de 9 joueurs.

Les finales se disputent en poules uniques dans lesquelles chaque joueur rencontre tous les autres joueurs.

## **ARTICLE 8 : distances et catégories**

Les catégories sont conformes à l'article X (page 103) du règlement fédéral ([Code sportif moyennes des catégories 2025-2026.pdf](#)) :

	CATEGORIE	DISTANCE		MOY			FORMULE SPORTIVE (MODE DE SELECTION)	
		Normale	Réduite	3,10 m	2,80 m	2,60 m		
LIBRE	N3	GC	150(25 rep)			≥ 6,00 et < 9,00	≥ 7,50 et < 11,25	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	R1	PC	120(25 rep=)			≥ 4,00 et < 6,00	≥ 5,00 et < 7,50	CRITERIUM REGIONAL
	R2	PC	80(25 rep)			≥ 2,30 et < 4,00	≥ 2,87 et < 5,00	CRITERIUM REGIONAL
	R3	PC	60(30 rep)			≥ 1,20 et < 2,30	≥ 1,50 et < 2,87	
	R4	PC	40(40 rep)			0 et < 1,20	0 et < 1,50	
CADRE 42/2	N3		120(25 rep)			≥ 4,50 et < 7,50	≥ 5,00 et < 8,33	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	R1		80(25 rep)			0 et < 4,50	0 et < 5,00	être classé minimum en LR2 -arrêt en ligue
1-BANDE	N3		60(30 rep)			≥ 1,80 et < 2,58	≥ 2,25 et < 3,23	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	R1		50(30 rep)			≥ 1,10 et < 1,80	≥ 1,375 et < 2,25	CRITERIUM REGIONAL
	R2		30(30 rep)			0 et < 1,10	0 et < 1,375	
3- BANDES	N3		25 (60 rep)	20 (60 rep)		≥ 0,400 et < 0,581	≥ 0,440 et < 0,638	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	R1		20 (60 rep)	15 (60 rep)		≥ 0,250 et < 0,400	≥ 0,275 et < 0,440	CRITERIUM REGIONAL
	R2		15 (50 rep)			< 0,250	< 0,275	

## **ARTICLE 9 : arbitrage**

L'arbitrage s'effectuera conformément à l'article 6.1.01 du règlement fédéral soit :

- Arbitrage par un ou des représentants (non joueurs) des clubs présents
- inter-arbitrage (1 joueur de la poule)
- auto-arbitrage (les 2 joueurs d'une rencontre)